



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME  
Sambre-Ardennois Hainaut Thiérache



# REVENUS ET PAUVRETE

## Résumé



La Sambre et la Sambre-Avesnois ont connues ces dernières années des évolutions favorables.

On relève certes une augmentation du nombre d'allocataires de la Prime activité, plus rapide qu'en moyenne en France, mais le nombre de foyers percevant le RSA s'est réduit (alors qu'il est resté stable à l'échelle nationale) et la croissance du nombre d'allocataires de l'AAH a été modérée et de ce fait moins marquée qu'à l'échelle nationale.

On constate donc **une diminution de la population pauvre.**

Néanmoins le tableau reste sombre : **les pauvres regroupent encore près du ¼ des foyers sambriens, 1/5ème en Sambre-Avesnois, pour seulement 13% en France.**

La CAMVS et la CCSA font partie des vingt Intercommunalités françaises comportant les populations les plus pauvres.

La précarité continue à toucher fortement les personnes isolées.

Les quinquagénaires sont fortement concernés.

**Le poids des personnes inscrites de longue date dans le RSA rappelle la difficulté à sortir de cette situation.**

## Sommaire



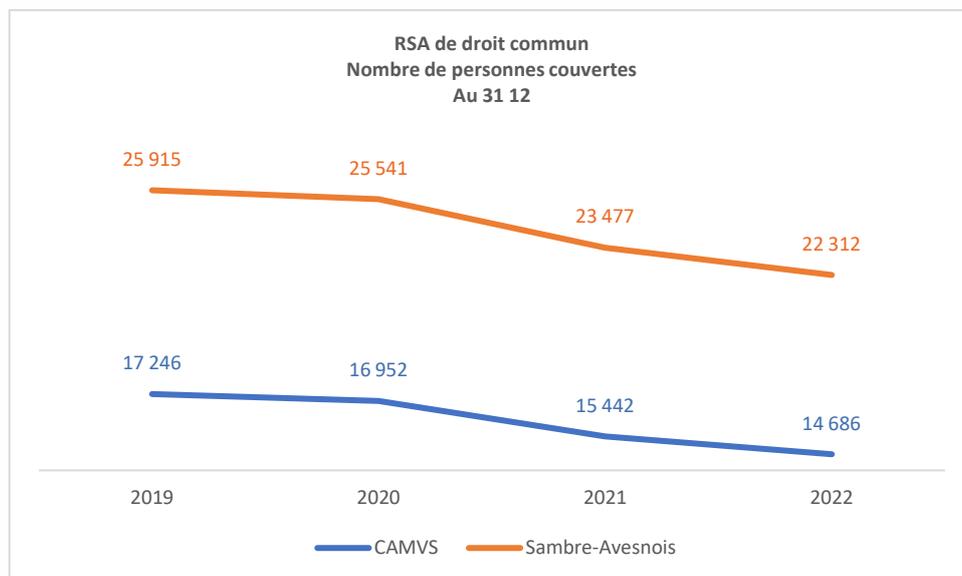
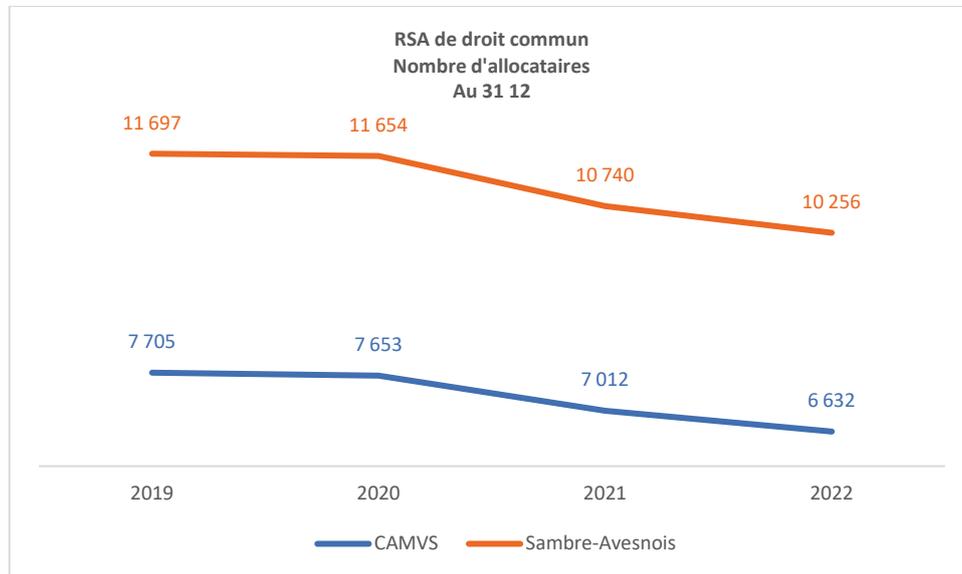
RSA	p4
Prime d'activité	
AAH	
Bas revenu	
Ensemble des revenus	
Sources	

## RSA

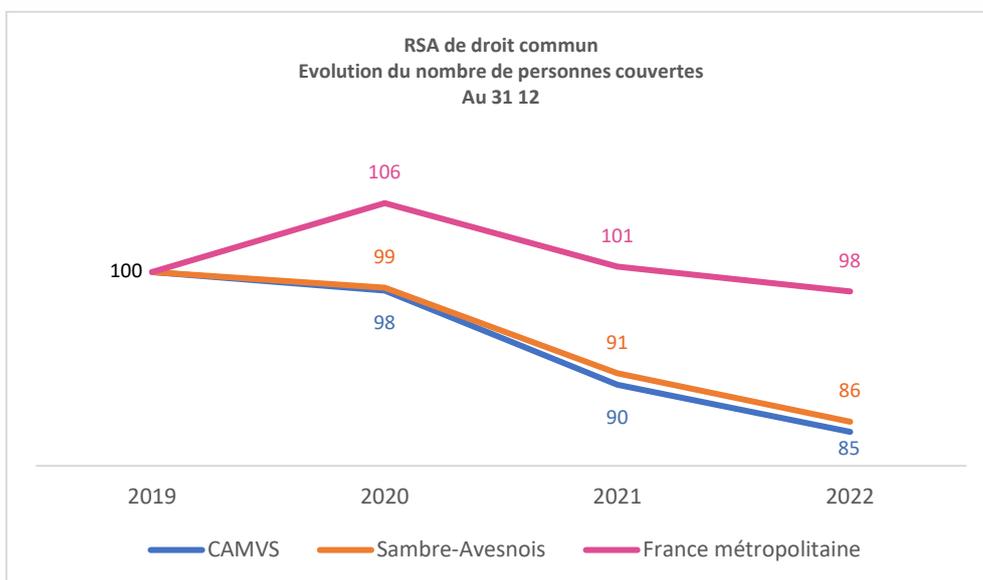
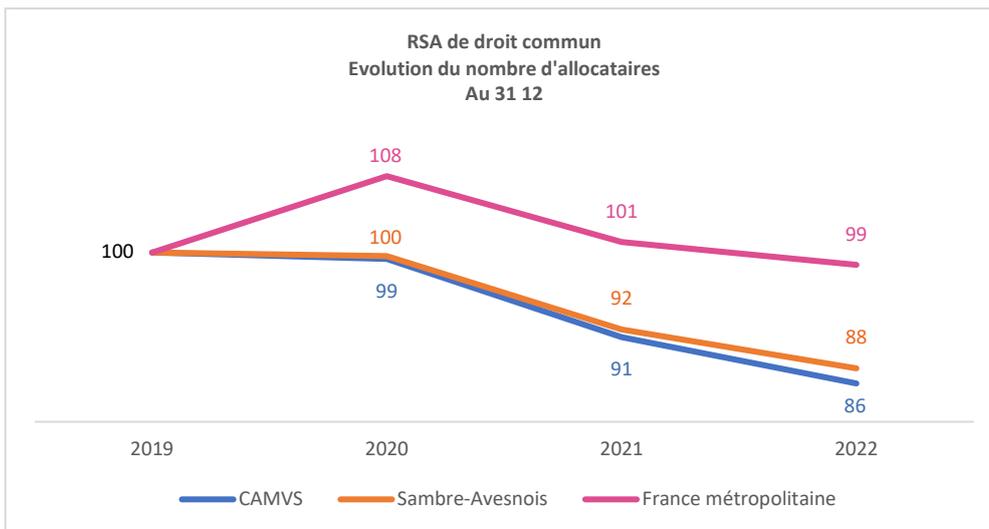


Les minimas sociaux sont les prestations sociales attribuées sans contrepartie de cotisations antérieures, pour répondre aux difficultés financières des ménages en leur assurant un revenu minimum. Le RSA relève des minimas sociaux. Il est destiné à des foyers qui ne touchent pas de revenu du travail.

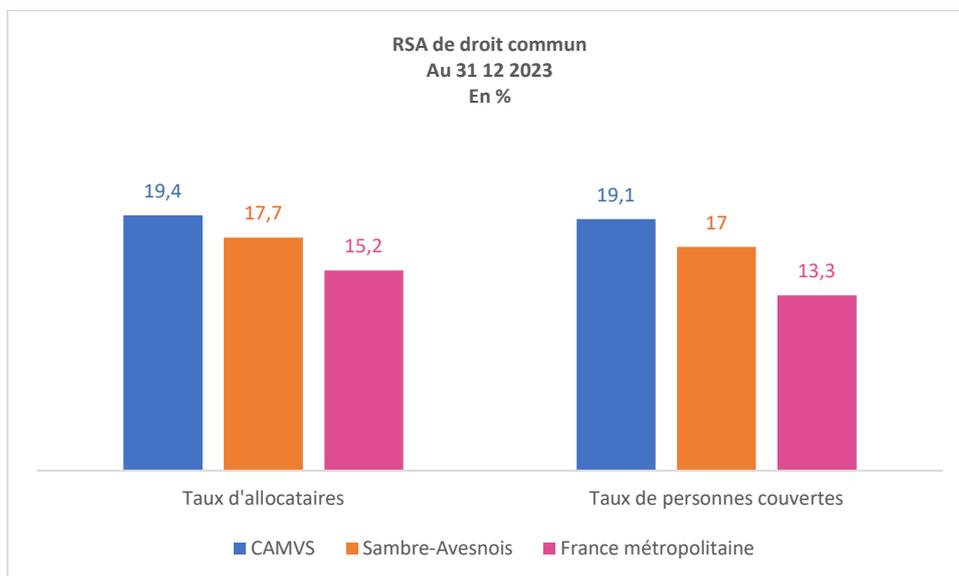
Le nombre d'allocataires et de personnes subsistant grâce au RSA, s'est contracté localement au cours des dernières années.



Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'à l'échelle nationale le volume d'allocataires du RSA est resté relativement stable.



Néanmoins, on continue à relever dans l'arrondissement et plus encore dans la Sambre, un taux d'allocataires nettement supérieur à la norme française.



Cet écart avec la moyenne nationale résulte des taux très élevés relevés dans les communes du pôle central de l'agglomération sambrienne, dans le secteur de Fourmies ainsi qu'à Avesnes.

### Taux d'allocataires du RSA de droit commun

31 12 2022

En %

Taux supérieur à la moyenne

Sambre-Avesnois

Louvroil	23,3
Avesnes-sur-Helpe	22,9
Hautmont	17,9
Fourmies	16,8
Jeumont	16,8
Maubeuge	16,0
Marpent	13,6
Sains-du-Nord	12,7
Wignehies	12,3
Noyelles-sur-Sambre	11,9
Sars-Poteries	11,6
Ferrière-la-Grande	11,3
Landrecies	11,2
Glageon	10,7
Aulnoye-Aymeries	10,6
Feignies	10,6

Taux compris entre les moyennes

Sambre-Avesnois et française

Anor	10,3
Recquignies	10,1
Bachant	9,7
Neuf-Mesnil	9,7
Boussois	9,6
Le Quesnoy	9,4
Bousies	9,0
Solre-le-Château	8,4
Assevent	8,3
Bavay	8,1
Trélon	8,0
Englefontaine	7,9
Poix-du-Nord	7,8
Rousies	7,3
Ferrière-la-Petite	6,9
Berlaimont	6,8
Étroeungt	6,4
Pont-sur-Sambre	6,4
Leval	6,3
Cousolre	6,1
Dompierre-sur-Helpe	6,1
Avesnelles	6,0
Houdain-lez-Bavay	5,6
Hon-Hergies	5,6

Taux inférieur à la moyenne

française

Vendegies-au-Bois	5,5
Ohain	5,4
Vieux-Mesnil	5,3
Cartignies	5,1
Saint-Hilaire-sur-Helpe	4,9
Prisches	4,7
Saint-Remy-du-Nord	4,7
Obies	4,5
Villers-Sire-Nicole	4,5
Felleries	4,2
Colleret	4,1
Villereau	4,1
Vieux-Reng	4,0
Louvignies-Quesnoy	4,0
Saint-Waast	3,9
Jolimetz	3,6
Maroilles	3,5
Villers-Pol	3,4
Bellignies	3,3
Sepmeries	3,2
Élesmes	3,1
Jenlain	3,1
Gommegnies	3,0
Maresches	3,0
La Longueville	2,7
Beaufort	2,6
Preux-au-Bois	2,5
Wargnies-le-Grand	2,0
Wargnies-le-Petit	1,9

L'accès à l'emploi se révèle difficile pour les personnes un tant soit peu âgées. Le RSA illustre : **les quinquagénaires regroupent plus du ¼ des allocataires.**

### RSA

#### Répartition des allocataires suivant l'âge

31 12 2022

En %

	Moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et +	Total
CAMVS	21	52	27	100
Sambre-Avesnois	21	51	27	100
France métropolitaine	20	53	27	100

Les allocataires sans enfant sont légèrement majoritaires.

RSA  
Répartition des allocataires suivant la situation familiale  
31 12 2022  
En %

	Sans enfant	Avec enfant	Total
CAMVS	52	48	100
Sambre-Avesnois	53	47	100
France métropolitaine	59	41	100

La Sambre et la Sambre-Avesnois se distinguent par **une part élevée de personnes inscrites de longue date dans ce dispositif.**

RSA  
Répartition des allocataires suivant l'ancienneté  
31 12 2022  
En %

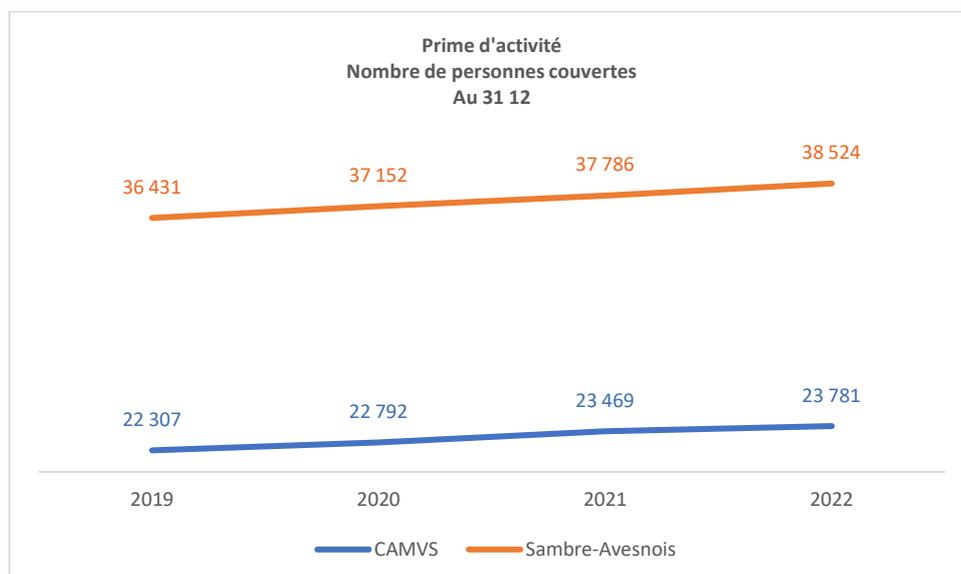
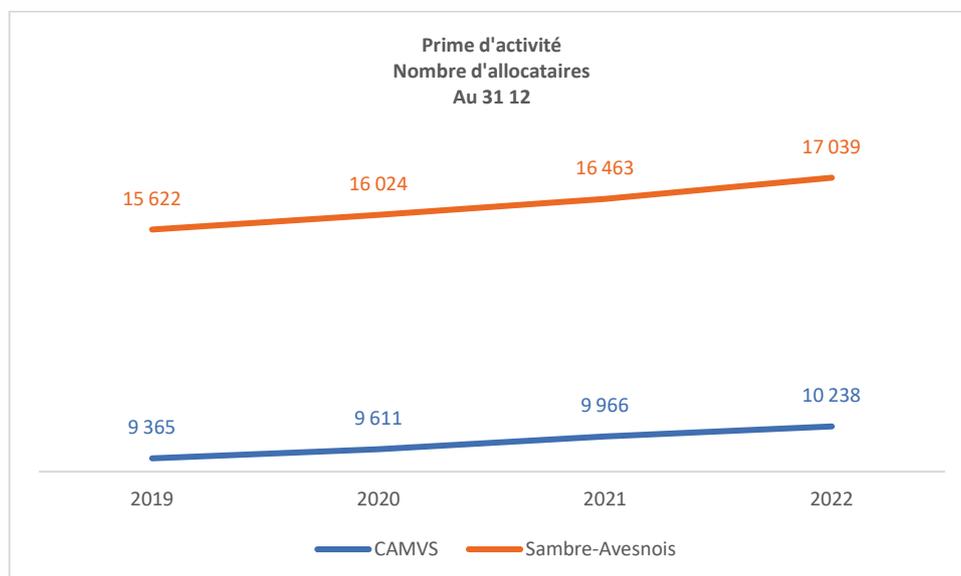
	Ouverture de droit < 1 an	Ouverture de droit comprise entre 1 et 5 ans	Ouverture de droit > 5 ans	Total
CAMVS	12	35	53	100
Sambre-Avesnois	12	35	53	100
France métropolitaine	17	45	37	100

## Prime d'activité

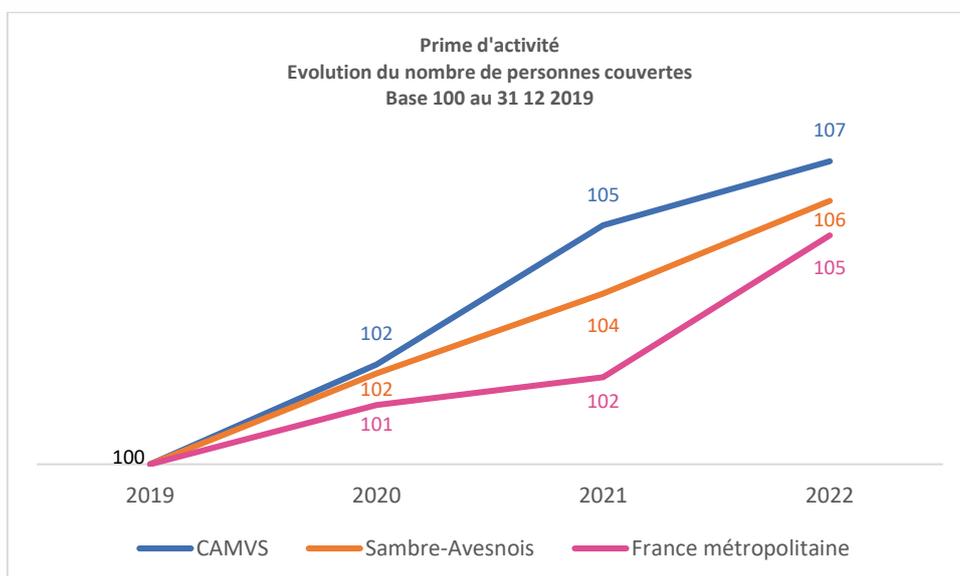
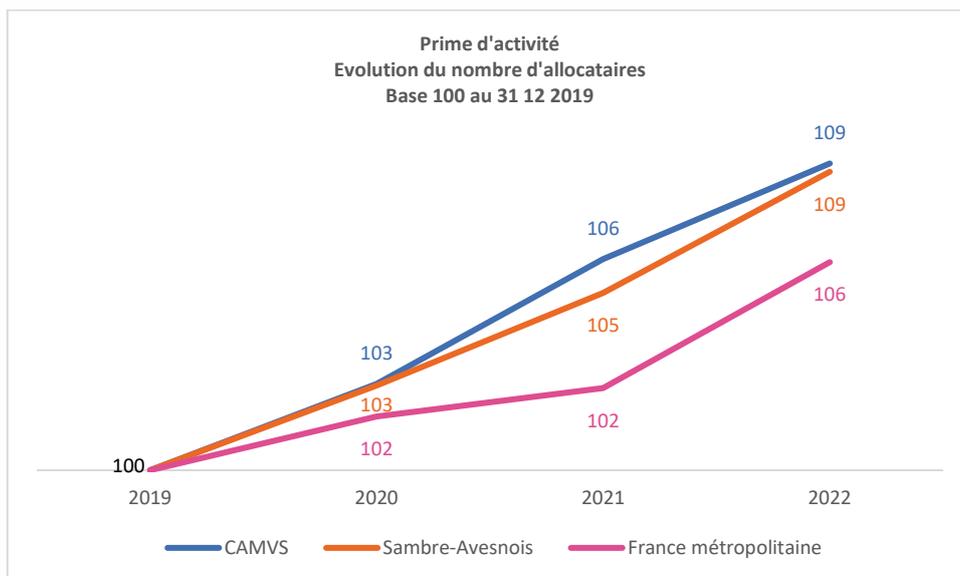
Les minimas sociaux sont les prestations sociales attribuées sans contrepartie de cotisations antérieures, pour répondre aux difficultés financières des ménages en leur assurant un revenu minimum. La prime d'activité relève des minimas sociaux. Elle est versée aux travailleurs aux revenus modestes.

Elle concerne tout particulièrement des personnes travaillant à temps partiel.

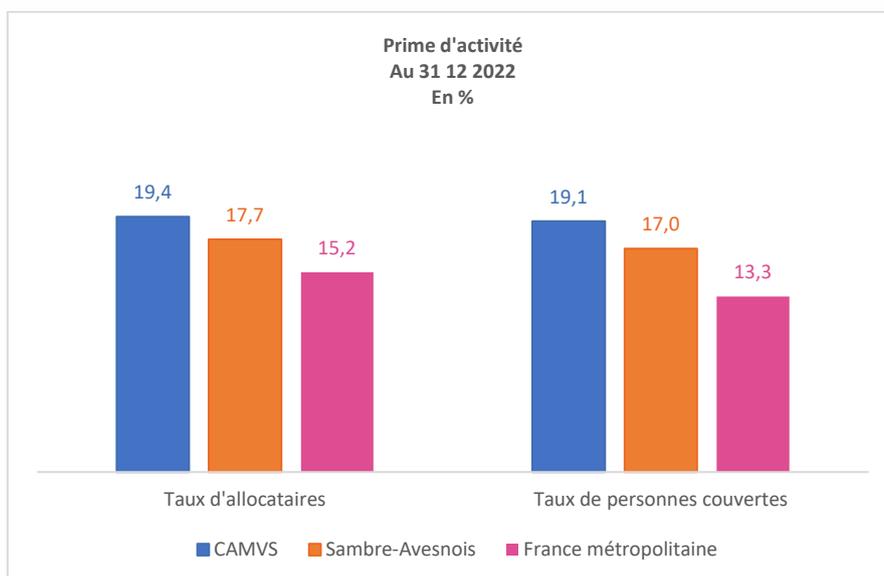
Au cours des dernières années le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté.



La croissance du nombre d'allocataires a été plus rapide dans la Sambre et la Sambre-Avesnois qu'en moyenne en France.



Les taux d'allocataires et de personnes couvertes sont plus élevés localement qu'en moyenne en France.



La géographie des bénéficiaires de la prime d'activité est atypique, par rapport aux autres minimas sociaux. Les communes caractérisées par des taux élevés de bénéficiaires sont les territoires marqués socialement (fonds de vallées sambrien, secteur de Fourmies, Avesnes, Le Quesnoy) mais aussi des villages dispersés dans l'arrondissement.



### Taux d'allocataires de la prime d'activité

31 12 2023

En %

Taux supérieur à la moyenne  
Sambre-Avesnois

Taux compris entre les moyennes  
Sambre-Avesnois et française

Taux inférieur à la moyenne  
française

Noyelles-sur-Sambre	36,6
Hautmont	25,3
Vendegies-au-Bois	23,4
Avesnes-sur-Helpe	23,2
Louvroil	22,9
Le Quesnoy	22,3
Leval	22,0
Fourmies	21,7
Poix-du-Nord	21,6
Neuf-Mesnil	21,4
Sars-Poteries	21,2
Aulnoye-Aymeries	21,2
Ferrière-la-Grande	21,1
Maubeuge	20,9
Landrecies	20,7
Marpent	20,5
Feignies	19,5
Pont-sur-Sambre	19,2
Jeumont	19,1
Englefontaine	19,1
Boussois	19,1
Trélon	18,6
Recquignies	18,5
Bachant	18,3
Wignehies	18,2
Solre-le-Château	17,8

Avesnelles	17,6
Bousies	17,5
Sains-du-Nord	17,1
Glageon	17,0
Bavay	16,6
Anor	16,6
Rousies	16,4
Maroilles	16,0
Assevent	15,9
Berlaimont	15,5
Villereau	15,3
Saint-Remy-du-Nord	15,3

Vieux-Mesnil	15,2
La Longueville	13,6
Louvignies-Quesnoy	13,6
Ferrière-la-Petite	13,5
Étroeungt	13,1
Cartignies	13,1
Felleries	12,9
Bellignies	12,9
Ohain	12,8
Saint-Hilaire-sur-Helpe	12,7
Maresches	12,5
Saint-Waast	12,4
Preux-au-Bois	11,9
Colleret	11,7
Houdain-lez-Bavay	11,5
Dompierre-sur-Helpe	11,1
Wargnies-le-Grand	10,7
Cousolre	10,3
Obies	10,2
Jolimetz	9,8
Gommegnies	9,8
Jenlain	9,5
Beaufort	9,4
Villers-Pol	9,2
Vieux-Reng	8,9
Villers-Sire-Nicole	8,7
Sepmeries	8,7
Prisches	8,7
Wargnies-le-Petit	8,3
Hon-Hergies	8,3
Élesmes	7,0

Signe des difficultés d'insertion professionnelles des jeunes, on relève **un nombre élevé de personnes de moins de 30 ans** amenées à se tourner vers la prime d'activité.

### Prime d'activité Répartition des allocataires suivant l'âge

31 12 2022

En %

	Moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et +	Total
CAMVS	26	53	21	100
Sambre-Avesnois	28	52	21	100
France métropolitaine	33	47	20	100

La structure familiale des allocataires de la prime d'activité fait écho à la répartition par âge, avec une majorité d'allocataires sans enfant.

### Prime d'activité Répartition des allocataires suivant la situation familiale

31 12 2022

En %

	Sans enfant	Avec enfant(s)	Total
CAMVS	52	48	100
Sambre-Avesnois	53	47	100
France métropolitaine	61	39	100

## AAH

Les minimas sociaux sont les prestations sociales attribuées sans contrepartie de cotisations antérieures, pour répondre aux difficultés financières des ménages en leur assurant un revenu minimum. L'AAH relève des minimas sociaux. Naguère liée aux décisions des COTOREP (COMmissions Techniques d'Orientation et de REclassement Professionnel), l'Allocation aux Adultes Handicapés est désormais accordée par les Maisons du handicap, structures émanant des Départements.

Ces structures sont également chargées d'orienter les personnes handicapées concernant l'ensemble des droits et prestations auxquelles elles peuvent prétendre.

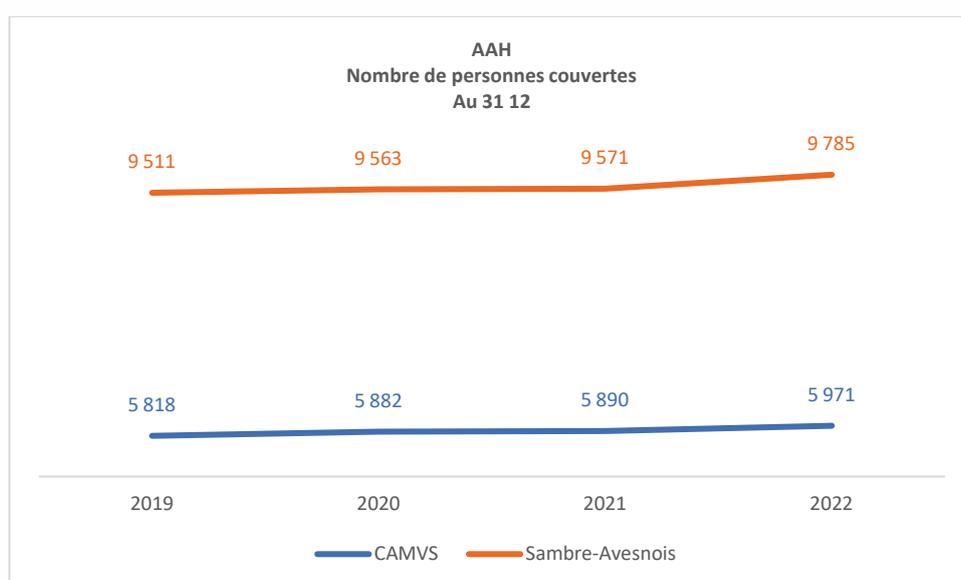
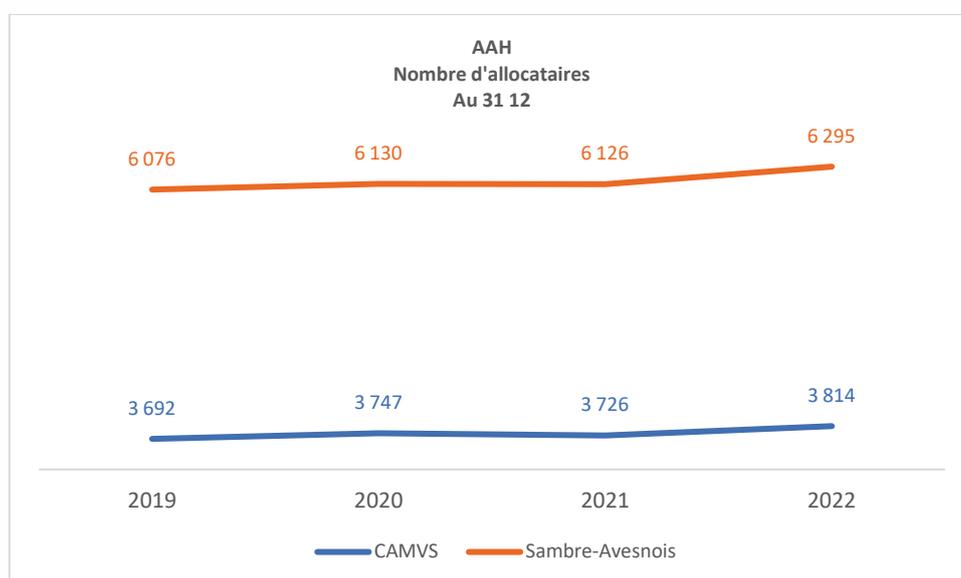
L'allocation est versée par la CAF.

Toute personne présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80% est directement éligible à l'AAH.

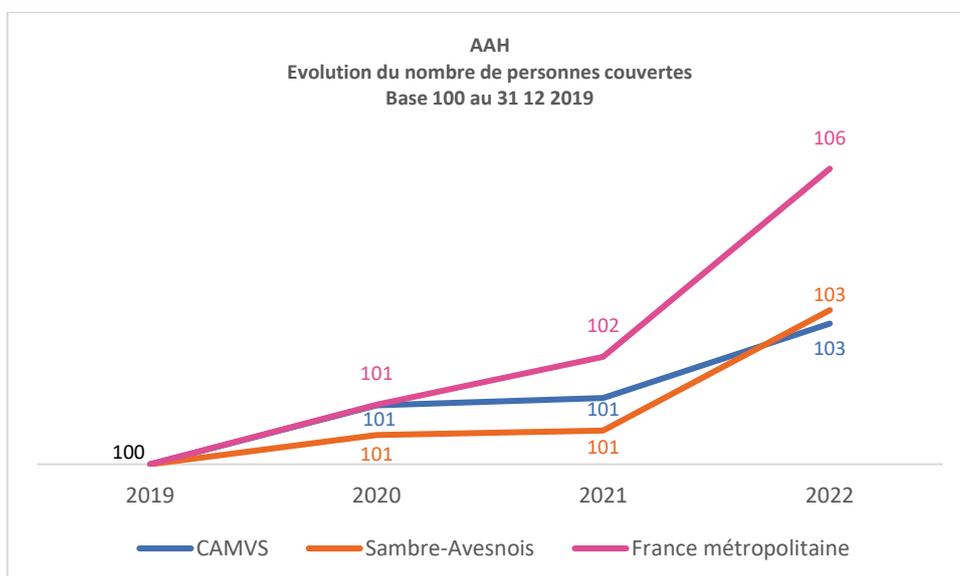
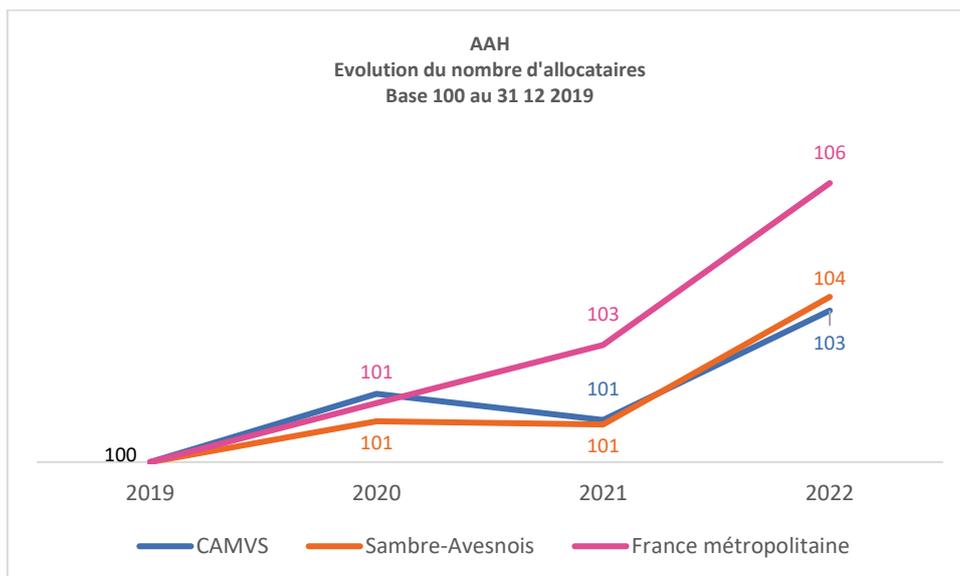
Lorsque le taux d'incapacité est compris entre 50% et 79%, sont éligibles les personnes considérées comme étant incapables d'occuper un emploi.

Cette disposition se traduit par une connexion entre l'état du marché du travail et le nombre d'allocataires de l'AAH. Sur les territoires caractérisés par des problèmes d'insertion professionnelle, l'AAH est accordée plus facilement que sur d'autres territoires.

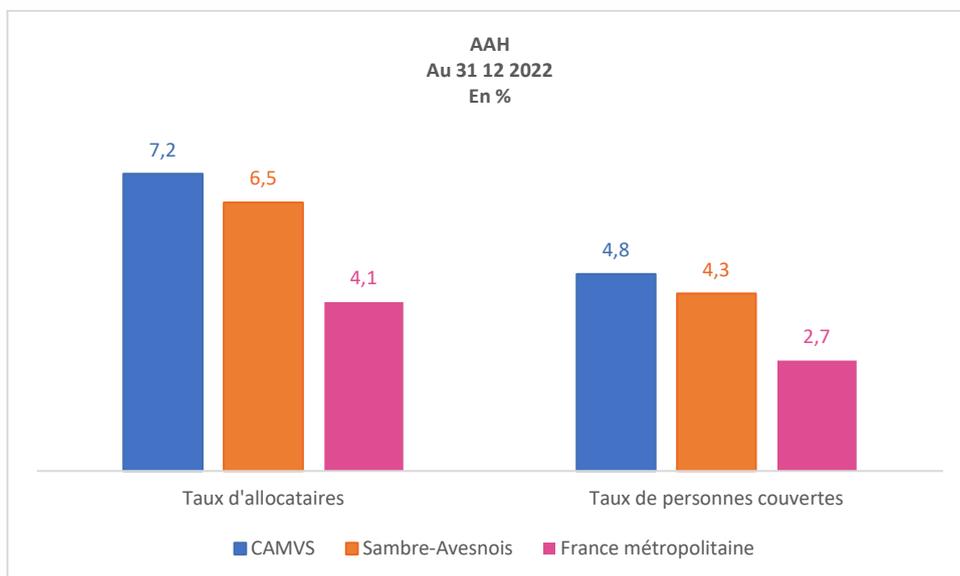
Au cours des dernières années, localement, le nombre d'allocataires de l'AAH est en augmentation.



Mais l'expansion de la population vivant grâce à l'AAH est réduite par rapport à l'évolution observable à l'échelle nationale.



Néanmoins, l'arrondissement et plus encore la Sambre continuent à présenter un taux d'habitants vivant grâce à cette allocation supérieur à la norme française.



La répartition géographique des allocataires de l'AAH fait écho à celle de l'exclusion sociale.



**Taux d'allocataires de l'AAH**  
**31 12 2023**  
**En %**

Taux supérieur à la moyenne Sambre-Avesnois		Taux compris entre les moyennes Sambre-Avesnois et française		Taux inférieur à la moyenne française	
Avesnes-sur-Helpe	11,4	Boussois	6,4	Pont-sur-Sambre	3,9
Trélon	10,9	Poix-du-Nord	6,2	Dompierre-sur-Helpe	3,7
Fourmies	9,8	Anor	5,9	Saint-Hilaire-sur-Helpe	3,6
Avesnelles	9,6	Solre-le-Château	5,7	Preux-au-Bois	3,6
Maubeuge	9,5	Sars-Poteries	5,5	Bellignies	3,6
Louvroil	9,5	Ferrière-la-Grande	5,5	Bousies	3,6
Hautmont	9,4	Berlaimont	5,2	Maresches	3,6
Felleries	9,3	Bavay	5,1	Vieux-Reng	3,4
Glageon	9,2	Ferrière-la-Petite	4,9	Obies	3,4
Jeumont	9,1	Cousolre	4,7	Neuf-Mesnil	3,4
Wignehies	8,8	Saint-Remy-du-Nord	4,7	Rousies	3,3
Le Quesnoy	8,4	Englefontaine	4,4	Étroëungt	3,1
Aulnoye-Aymeries	8,3	Marpent	4,2	Villers-Sire-Nicole	2,8
Recquignies	8,0			Houdain-lez-Bavay	2,8
La Longueville	7,8			Prisches	2,7
Landrecies	7,8			Louvignies-Quesnoy	2,7
Leval	7,3			Assevent	2,7
Bachant	6,8			Gommegnies	2,7
Feignies	6,7			Cartignies	2,7
Sains-du-Nord	6,7			Colleret	2,6
				Vieux-Mesnil	2,5
				Villereau	2,3
				Villers-Pol	2,3
				Wargnies-le-Grand	2,2
				Ohain	2,1
				Saint-Waast	1,9
				Élesmes	1,7
				Maroilles	1,7
				Beaufort	1,7
				Jolimetz	1,4
				Jenlain	1,3

La part des allocataires de l'AAH à taux plein (donc à handicap sévère) est plus élevée localement.

**AAH**  
**Répartition des allocataires suivant le taux**  
**31 12 2022**  
**En %**

	Taux plein	Taux réduit	Total
CAMVS	66	34	100
Sambre-Avesnois	66	34	100
France métropolitaine	60	40	100

La moitié des allocataires de l'AAH sont des quinquagénaires.

**AAH**  
**Répartition des allocataires suivant l'âge**  
**31 12 2022**  
**En %**

	Moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et +	Total
CAMVS	12	38	50	100
Sambre-Avesnois	12	38	50	100
France métropolitaine	13	38	49	100

L'AAH rime avec isolement. Le taux très élevé d'allocataires sans enfant le fait apparaitre.

**AAH**  
**Répartition des allocataires suivant la situation familiale**  
**31 12 2022**

En %

	Sans enfant	Familles	Total
<b>CAMVS</b>	82	18	100
<b>Sambre-Avesnois</b>	82	18	100
<b>France métropolitaine</b>	85	15	100



## Bas revenu



**Le seuil bas revenu est un niveau de revenu au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre.** Cet indicateur est de même nature que le seuil de pauvreté, il en est d'ailleurs relativement proche mais s'en distingue par son mode de calcul. La détermination du nombre de personnes vivant sous le seuil bas revenu est effectuée à partir de données provenant de la CAF.

Pour déterminer un seuil applicable à chaque type de foyer, la CAF utilise un revenu mensuel par unité de consommation (RUC), c'est-à-dire le rapport entre le revenu disponible (revenus + prestations) de la famille, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans, au nombre d'unités de consommation, en utilisant le barème suivant :

- 1 pour l'allocataire
- 0.5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus
- 0.3 par enfant de moins de 14 ans

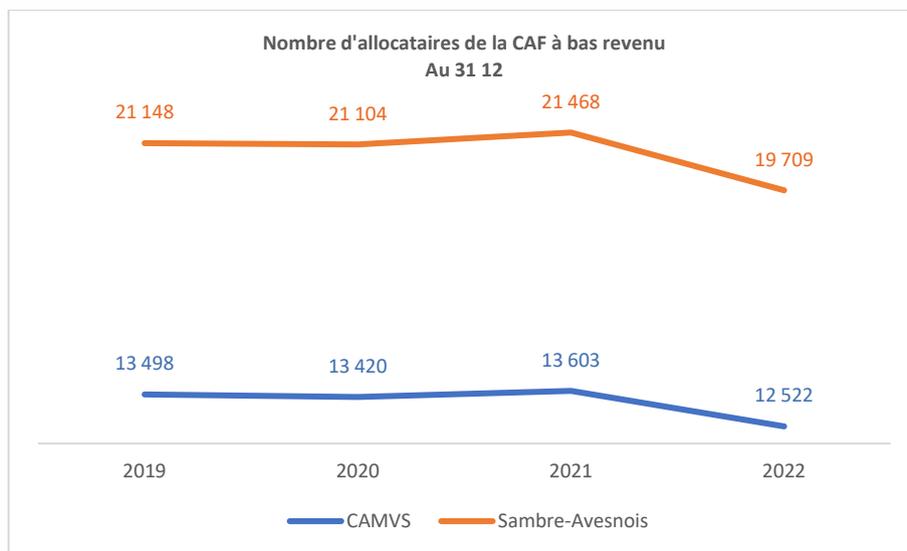
On ajoute 0.2 pour les familles monoparentales.

Le seuil utilisé pour l'exploitation des fichiers CAF est actualisé chaque année à partir de l'évolution du revenu brut disponible des ménages avant impôts par habitant, produit de la comptabilité nationale.

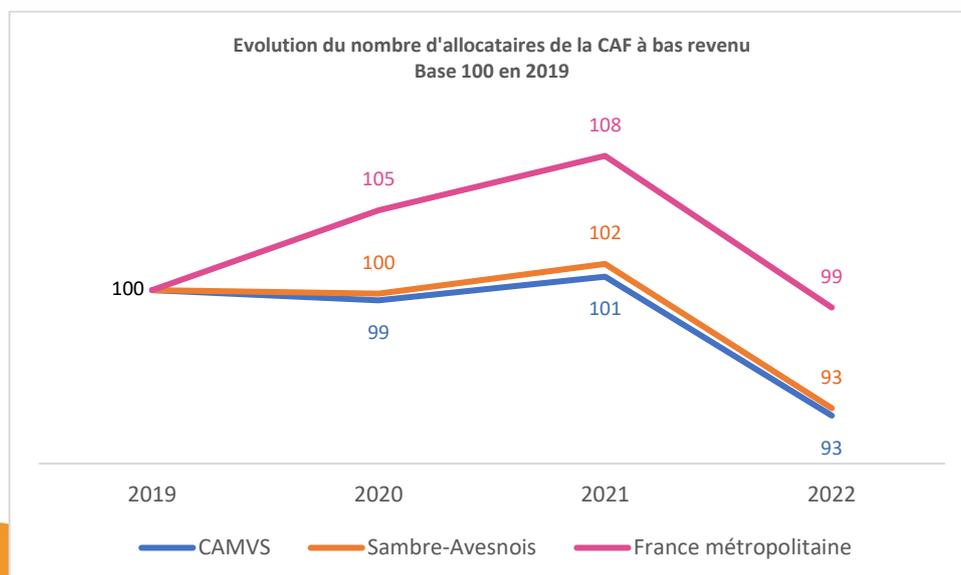
Il est égal à la demie médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle on trouve 50% des personnes).

Concernant la situation au 31 12 2022, La population à bas revenus est composée des allocataires de la CAF dont le revenu par unité de consommation de 2022 est inférieur à 1 167 euros par mois.

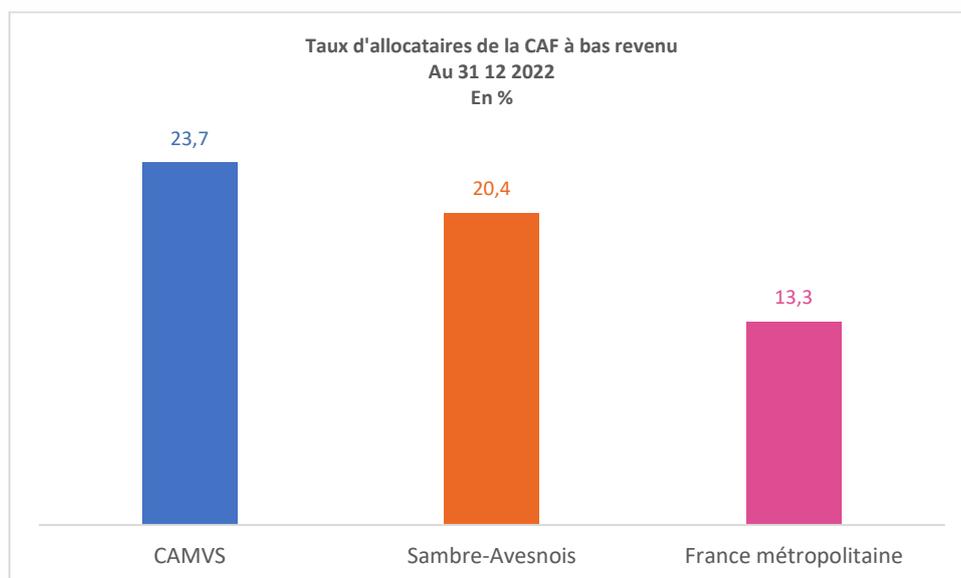
Le nombre de personnes à bas revenu s'est fortement réduit localement au cours de l'année 2022.



La France a bénéficié du même mouvement, mais après plusieurs années de hausse, de sorte que l'évolution constatée depuis 2018 est beaucoup plus favorable localement.



Ceci n'empêche pas la Sambre et, à un degré moindre, la Sambre-Avesnois, de rester éloignés de la norme nationale.



Louvroil et Avesnes, les deux communes les plus touchées par la pauvreté, affichent des taux trois fois supérieurs à la moyenne française.

Taux d'allocataires de la CAF à bas revenu

31 12 2022

En %

Taux supérieur à la moyenne

Taux compris entre les moyennes

Taux inférieur à la moyenne

Sambre-Avesnois

Sambre-Avesnois et française

française

Louvroil	38,4
Avesnes-sur-Helpe	37,4
Hautmont	31,3
Fourmies	29,6
Maubeuge	29,5
Jeumont	29,4
Noyelles-sur-Sambre	27,0
Wignehies	23,4
Recquignies	23,3
Marpent	23,3
Ferrière-la-Grande	22,3
Aulnoye-Aymeries	22,3
Sars-Poteries	22,2
Sains-du-Nord	21,8
Landrecies	21,6
Anor	21,2
Feignies	21,0
Le Quesnoy	20,9

Poix-du-Nord	20,2
Bachant	19,9
Neuf-Mesnil	19,8
Glageon	19,6
Boussois	19,2
Solre-le-Château	18,6
Trélon	18,4
Bavay	17,9
Leval	17,7
Pont-sur-Sambre	16,6
Bousies	15,3
Ferrière-la-Petite	15,3
Englefontaine	14,9
Berlaimont	14,9
Assevent	14,4
Avesnelles	14,4
Rousies	14,2
Cartignies	13,7
Vieux-Mesnil	13,5

Cousolre	13,2
Étroeungt	12,9
Vendegies-au-Bois	12,4
Dompierre-sur-Helpe	11,9
Colleret	11,9
Saint-Remy-du-Nord	11,7
Prisches	11,2
Vieux-Reng	10,9
Houdain-lez-Bavay	10,7
Ohain	10,5
Felleries	10,2
Villers-Sire-Nicole	10,2
Saint-Hilaire-sur-Helpe	9,7
Bellignies	9,6
Hon-Hergies	9,4
Louvignies-Quesnoy	9,4
Preux-au-Bois	9,2
Maroilles	9,2
La Longueville	8,8
Saint-Waast	8,5
Villereau	8,4
Maresches	8,3
Villers-Pol	8,2
Élesmes	8,0
Gommegnies	7,8
Jolimetz	7,1
Wargnies-le-Petit	6,7
Obies	6,4
Jenlain	6,2
Sepmeries	5,9
Beaufort	5,9
Wargnies-le-Grand	5,1

Plus du 1/4 de la population concernée par la pauvreté est constitué par les quinquagénaires.

Allocataires de la CAF à bas revenu  
Répartition des allocataires suivant l'âge  
31 12 2022



En %

	Moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et +	Total
CAMVS	21	52	27	100
Sambre-Avesnois	21	51	27	100
France métropolitaine	20	53	27	100

La pauvreté concerne avant tout les personnes isolées et les familles monoparentales.

RSA  
Répartition des allocataires suivant la situation familiale  
31 12 2022

En %

	Isolé	Monoparental	Familles	Total
CAMVS	45	28	27	100
Sambre-Avesnois	46	28	26	100
France métropolitaine	50	26	24	100

## Ensemble des revenus

Les revenus des foyers fiscaux couvrent toute la population et l'ensemble des revenus, ils procurent donc une vision globale des ressources financières de la population d'un territoire.

Le poids des populations vivant de minimas sociaux débouche sur la sur-représentation des foyers exonérés d'impôt sur le revenu.

Le Sud-Avesnois et la Sambre font partie des territoires français comportant le plus de foyers de ce type.

**Classement des Intercommunalités françaises  
suivant le taux de foyers non imposables  
Nb foyers non imposables 2021/nb foyers fiscaux 2021 x 100**

1	CC du Pays Haut Val d'Alzette	81
2	CA Grand Longwy Agglomération	74
3	CC Coeur du Pays Haut	74
.....		
6	CC du Sud Avesnois	72
.....		
24	CA Maubeuge Val de Sambre	69
.....		
215	CC Cœur de l'Avesnois	64
.....		
675	CC du Pays de Mormal	57
.....		
1258	CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	29
1259	CC de la Haute Vallée de Chevreuse	29
1260	CC Gally Mauldre	28
Sambre-Avesnois		66
France métropolitaine		54

Outre leur sous-représentation, les foyers imposables de la Sambre et du sud de l'arrondissement se distinguent par un très faible revenu moyen.

**Classement des Intercommunalités françaises  
suivant le revenu moyen des foyers imposables  
Revenus des foyers imposables 2020/nb foyers fiscaux imposables 2020 x 100**

1	CC Gally Mauldre	92 442
2	CA du Pays de Gex	72 067
3	CA Saint Germain Boucles de Seine	70 854
.....		
220	CC du Pays de Mormal	45 208
.....		
742	CC Cœur de l'Avesnois	39 622
.....		
1115	CA Maubeuge Val de Sambre	36 503
.....		
1160	CC du Sud Avesnois	35 902
.....		
1258	CC Larzac et Vallées	30 406
1259	CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	28 036
1260	CC Pays de Nay	26 906
Sambre-Avesnois		39 190
France métropolitaine		47 148

Conséquence de tous les éléments évoqués précédemment, la CAMVS et la CCSA font partie des vingt Intercommunalités françaises comportant les populations le plus pauvres.



**Classement des Intercommunalités françaises  
suivant le revenu moyen des foyers fiscaux  
Revenus des foyers fiscaux 2021/nb foyers fiscaux 2021 x 100**

1	CC Gally Mauldre	71 692
2	CC du Genevois	55 407
3	CA du Pays de Gex	55 282
.....		
413	CC du Pays de Mormal	27 852
.....		
1077	CC Cœur de l'Avesnois	22 696
.....		
1243	CA Maubeuge Val de Sambre	19 700
.....		
1258	CC des Cévennes au Mont Lozère	18 472
1259	CC du Sud Avesnois	18 280
1260	CC Pays de Nay	15 473
<b>Sambre-Avesnois</b>		<b>21 635</b>
<b>France</b>		<b>29 556</b>

## Sources

Minimas sociaux (RSA, prime d'activité, AAH) et bas revenu : CAF  
Ensemble des revenus : services fiscaux

